

Les boulangers du Loiret se mobilisent pour faire inscrire la baguette au Patrimoine mondial de l'UNESCO.



« Ensemble dans le Loiret, nous défendons les savoir-faire artisanaux
et la culture de la baguette de pain à l'UNESCO »



Les boulangers peuvent désormais compter sur Richard RAMOS, Député de la 6^{ème} circonscription du Loiret pour appuyer cette initiative en offrant aux loirétains la possibilité de soutenir la baguette française pour son entrée au patrimoine mondial de l'UNESCO en écrivant au Député : richard.amos@assemblee-nationale.fr

Les boulangers du Loiret tiennent également à réaffirmer leur attachement à la fermeture 1 jour par semaine de tous les rayons pain comme le prévoit un arrêté préfectoral qui, à ce jour, n'est pas appliqué. Ce combat n'est pas celui de la liberté mais celui de la qualité, de la proximité, de l'emploi, et surtout de l'emploi des jeunes, de la vie des quartiers et des villages, de l'image et de l'attractivité de la France.

Les faits plaident tous pour le maintien du jour de fermeture hebdomadaire :

- L'ouverture 7/7 ne crée pas d'emploi
(au contraire, les structures industrielles créent 3 fois moins d'emplois que les artisans)
- L'ouverture 7/7 n'augmente pas le « business » car les Français, évidemment, ne consommeraient pas davantage avec un jour d'ouverture en plus.
- L'ouverture 7/7 ne facilite pas la vie des consommateurs qui ont toujours accès à une boulangerie grâce à la densité du réseau des artisans.

Il s'agit, dans un secteur artisanal qui est au cœur de l'activité économique de notre pays, de préserver le tissu des petites entreprises de boulangerie artisanale. En effet, la garantie du repos hebdomadaire est l'un des moyens de pérenniser l'activité des boulangers.

C'est à nous, les vrais boulangers, de les utiliser pour ne pas disparaître en laissant aux Français le goût amer de la boulangerie industrielle.

100 baguettes seront offertes au Relais Orléanais et aux Restaurants du cœur.

La Confédération Nationale de la Boulangerie et Boulangerie-Pâtisserie Française est l'unique organisation professionnelle nationale représentative des 32 000 entreprises artisanales de la boulangerie et boulangerie pâtisserie employant plus de 180 000 personnes salariées et non salariées qui réalisent un chiffre d'affaires annuel de 11 milliards d'euros TTC

L'U2P – Union des entreprises de proximité – est l'une des trois grandes organisations patronales françaises. Elle représente 2,3 millions d'entreprises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, soit les 2/3 des entreprises françaises. Pour en savoir plus : www.u2p-france.fr



Richard RAMOS
Député engagé

